

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-trois mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la Présidence de M. Gaël ALLAIN, Maire.

Nombre de
Conseillers

En exercice 15

Présents 14

Votants 14

Absents 1

Pouvoirs 0

Étaient présents : M et Mmes G. ALLAIN, C. SAVOI, N. BOUTEAUD, C.PARDO, S.AMOURIQ, J-F. BONIN, P.PERSICO, G.CHARVET, S.CHEVRY, S.BRUN, M.BOUMIR, S.DELAVY, C.GRABIT, C.TIVEDDU

F.MALARD

Date de convocation : 11 mai 2023

Secrétaire de séance : S.AMOURIQ

DECISION MODIFICATIVE N°1- BUDGET M4
Délibération N° 35/2023

Monsieur le Maire explique à l'assemblée qu'il y aurait lieu de procéder à des virements de crédits.

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé du Maire,
Après en avoir délibéré,

- dans le respect du principe d'équilibre budgétaire, décide les virements de crédits suivants :

N° de compte	Libellé	Augmentation des crédits Dépenses	Augmentation des crédits Recettes	Diminution des crédits Recettes	Diminution des crédits Dépenses
020	Dépenses imprévues				- 6 300.00€
2315-51	Conduite eau source tunnel	+ 6 300.00€			
	TOTAL	+ 6 300.00 €			- 6 300.00 €

- Charge Monsieur le Maire de procéder aux modifications budgétaires ci-dessus

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Belley.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre, les membres présents.

Le Maire,
Gaël ALLAIN

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture et
publication ou notification

Le ...25/05/2023



Le Maire

C. SAVOIE
Adjoint au Maire



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : DECISION MODIFICATIVE N.1 - BUDGET M4

Date de transmission de l'acte : 25/05/2023

Date de réception de l'accusé de réception : 25/05/2023

Numéro de l'acte : 35-2023 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 001-210104162-20230523-35-2023-BF

Date de décision : 23/05/2023

Acte transmis par : Gaël ALLAIN

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires

Commune de Tenay

Budget Eau et Assainissement

DM n° 1 /2023

Signatures

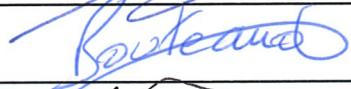
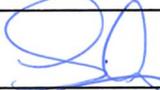
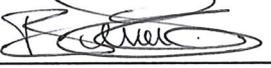
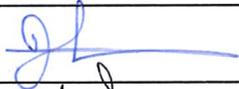
Présenté par le Maire
A Tenay, le 23/05/2023
Le Maire
Gaël ALLAIN

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 14
Nombre de suffrages exprimés : 14
VOTES : Pour : 14
 Contre : 0
 Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ORDINAIRE
A Tenay, le 23/05/2023

Date de convocation : 11/05/2023

Les membres du Conseil Municipal :

ALLAIN Gaël	
SAVOI Christian	
BOUTEAUD Nelly	
PARDO Carlos	
AMOURIQ Stéphanie	
CHARVET Georges	
BONIN Jean-François	
PERSICO Pierre	
MALARD Florian	
CHEVRY Stéphanie	
TIVEDDU Christiane	
BRUN Séverine	
BOUMIR Malika	
DELAVY Stéphane	
GRABIT Coralie	